

mènerait sans doute à une meilleure connaissance du marché du milieu de l'édition, la partie française souhaite néanmoins limiter la délégation aux seuls professionnels du livre.

- organisation de tournées d'écrivains de langue anglaise dans les centres d'études canadiennes en France. La partie française approuve et s'efforcera d'aider la partie canadienne dans la préparation de ces tournées, notamment avec la Société des Gens de Lettres et des Directeurs de collection.

Constatant que la diffusion du livre canadien en France connaît des difficultés liées à la distribution et aux structures du marché, la partie canadienne exprime son désir d'une collaboration en vue de la recherche d'une solution satisfaisante pour les deux parties, au nom du principe de l'échange et de la réciprocité.

La partie française rappelle la complexité des mécanismes mis en oeuvre et s'engage à faire parvenir à la partie canadienne information et documentation sur l'industrie du livre français, ainsi que les modalités d'aide à sa diffusion, à sa distribution et à son exportation.

Archives

Rappelant que depuis plus d'un siècle, les Archives Publiques poursuivent leur programme de copie de documents d'intérêt canadien conservés dans les dépôts d'archives en France, la partie canadienne évoque les difficultés rencontrées auprès des Services centraux d'archives pour l'accès aux documents.

la

R2

...